



# Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE TOURCOING

Direction de la Jeunesse,  
des Sports et des Territoires  
DFCPAJI\_D2024\_0189

L'ASSOCIATION OLYMPIQUE  
MARCQUOIS RUGBY

MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT  
D'UNE INSTALLATION SPORTIVE

## Application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n° 5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°13 du 18 mars 2024 relative à la tarification des occupations des salles communales ;

Vu la délégation SAJP-2020-456 portant délégation de fonction et de signature au profit de Monsieur Salim ACHIBA, Adjoint au Maire relatif aux Finances et aux Sports ;

Considérant que Monsieur Salim ACHIBA est compétent pour signer « *les autorisations de prêt des installations sportives* »,

Considérant que l'association Olympique Marcquois Rugby a sollicité la Ville de Tourcoing pour bénéficier de la mise à disposition gratuite d'installations sportives et notamment du complexe rugbystique des Orions situé rue de Roncq à Tourcoing ;

Considérant qu'il s'agit pour l'association Olympique Marcquois Rugby d'organiser des entraînements de rugby en partenariat avec le Rugby Olympique Club Tourcoing ;

Considérant que ces partenariats ayant pour objet la promotion du sport revêtent un intérêt local ;

### DECIDONS

**Article 1er :** De signer une convention de mise à disposition du complexe rugbystique des Orions comprenant les terrains synthétique et herbe ainsi que les vestiaires, situé rue de Roncq à Tourcoing (59200), avec l'Association Olympique Marcquois Rugby située 137 boulevard Clémenceau à Marcq en Baroeul (59700) représentée par Monsieur Olivier GRADEL en sa qualité de Président.

**Article 2 :** La présente mise à disposition est consentie à titre gratuit et constitue un avantage en nature. Cet avantage est calculé sur la base de la délibération en vigueur fixant à 320€ net par jour d'occupation la mise à disposition du Club House. L'avantage estimatif en nature pour cette période d'occupation et est donc évaluée à 16 640€ net pour la mise à disposition de ce dernier.

**Article 3 :** La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

**Article 3 :** Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

**Article 4 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à la Préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application et à la trésorière pour information.

**Article 5** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de TOURCOING dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.  
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). »

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le - 9 JUL. 2024

Salim ACHIBA,  
Adjoint aux Sports et aux Finances,



Accusé réception en Préfecture le : - 9 JUL. 2024

Publié sur le site Internet le : - 9 JUL. 2024

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DAJI\_D2024\_0189

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 09/07/2024

Objet : Décision mise à disposition complexe des Orions - Olympique Marcquois Rugby

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 09/07/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI\_D2024\_0189 - Mise \_ disposition complexe des Orions - Olympique Marcquois Rugby.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240709-DAJI\_D2024\_0189-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 09/07/2024

